

## Frais de session / Formation continue

### Les droits d'inscription

Les droits d'inscription couvrent notamment les activités suivantes : le choix de cours, l'émission des horaires, les preuves d'inscription et les attestations requises par une loi ou par une demande d'admission dans un établissement d'enseignement supérieur, les commandites, les annulations ou retraits de cours, l'émission et la distribution du relevé de notes. **Droits non remboursables.**

**Droits obligatoires**

### Les droits afférents

Les droits afférents aux services d'enseignement collégial couvrent les activités qui s'y rapportent directement ou qui sont requises à l'occasion de ces services, tels : la carte d'identité, l'impression de documents remis à l'étudiant, l'accueil, l'aide à l'apprentissage. **Droits remboursables si l'annulation se fait 10 jours ouvrables avant le début de session.**

**Droits obligatoires**

### Les droits de toute nature

Ces droits sont exigés en regard des activités du Collège liées à des objectifs de formation et de participation extrascolaires. Ces droits englobent notamment les services et les activités suivantes : service social, clinique des jeunes adultes, adaptation scolaire et aide financière. **Droits remboursables si l'annulation se fait 10 jours ouvrables avant le début de session.**

**Droits obligatoires**

### Fondation Montmorency

Depuis 1985, la Fondation Montmorency met en œuvre des programmes et appuie des projets qui permettent d'offrir aux étudiantes et aux étudiants une formation de qualité et, ainsi, favoriser l'intégration des étudiants sur le marché du travail ou à l'université.

Les contributions étudiantes sont redistribuées à de nombreux programmes, dont :

- le fonds de bourses;
- le fonds d'aide financière dédié aux étudiants en difficulté;
- les projets de soutien à la formation et autres programmes d'appui financier.

**Contribution  
volontaire  
11 \$/Session**

### VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

***Veillez communiquer avec :***

Le Service de la formation continue, local A-1940

Téléphone : 450 975-6222

Télécopieur : 450 975-6255

Courriel : [accueilsfc@cmontmorency.qc.ca](mailto:accueilsfc@cmontmorency.qc.ca)

## Remboursements des frais exigés - SFC

FRAIS	COÛTS	PROCÉDURES
<b>Droits d'admission</b>	30\$ (ouverture de dossier)	Remboursables que dans le cas où le Collège annule un cours ou un programme.
<b>Droits d'inscription</b> temps partiel temps plein	5\$/cours 20\$/session	Remboursables que dans le cas où le Collège annule un cours ou un programme.
<b>Droits afférents</b> temps partiel temps plein	6\$/cours 25\$/session	Remboursables que dans le cas où le Collège annule un cours ou un programme.  Remboursables à 100% si l'étudiant annule 10 jours ouvrables avant le début des cours.
<b>Droits de toute autre nature</b> temps partiel temps plein	28\$/cours 112\$/session	Remboursables que dans le cas où le Collège annule un cours ou un programme.  Remboursables à 100% si l'étudiant annule 10 jours ouvrables avant le début des cours.

TOTAL DES FRAIS À PAYER		
<b>Temps partiel</b>	<b>39\$/cours</b>	
<b>Temps plein</b>	<b>157\$/session</b>	